



MINISTÈRE DE LA CULTURE

LABEL « JARDIN REMARQUABLE »

Questionnaire à remplir et à retourner à :

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA MARTINIQUE
par courriel à : secretaire.martinique@culture.gouv.fr

Votre demande porte sur :

1ère demande de labellisation ☐

Renouvellement ☐

Coordonnées

Nom du jardin ou du parc :

Adresse :

Code postal : Ville :

Propriétaire

Nom, prénom ou dénomination :

Adresse (si différente de celle du jardin ou du parc) :

Téléphone(s) :

Courriel :

Site internet :

Gestionnaire (si différent du propriétaire)

Nom, prénom ou dénomination :

Adresse (si différente de celle du jardin ou du parc) :

Téléphone(s) :

Courriel :

Site internet :

Informations pratiques

Surface du jardin ou du parc en hectare :

Date d'achat ou de propriété :

Protection et label

MH inscrit ☐

MH classé ☐

Abords MH ☐

Site inscrit ☐

Site classé ☐

Autre (à préciser) ☐

Label Tourisme et handicap

Auditif ☐

Mental ☐

Moteur ☐

Visuel ☐

Statut

Privé ☐

Public ☐

Descriptif (reprenant la composition et les divers éléments remarquables, tant architecturaux que végétaux)

[illegible]

Intégration dans le site et qualité des abords

[illegible]

Communiquez-vous sur les méthodes employées avec le public ? Oui ☐

Non ☐

Si **oui**, comment ?

.....

.....

.....

.....

Accueil du public

Votre jardin est-il ouvert au public : Oui ☐

Non ☐

Si oui, merci d'indiquer :

- Dates et horaires :

.....

.....

.....

- Tarifs :

.....

.....

Visite libre : Oui ☐ Non ☐

Visite guidée : Oui ☐ Non ☐

Nombre de visiteurs par an :

Documentation (liste de la documentation mise à disposition du public, ainsi que d'éventuelles animations à destination des jeunes)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Disposez-vous d'une signalétique routière ? Oui ☐

Non ☐

.....

.....

Renouvellement de labellisation

Dans le cas d'un renouvellement de labellisation, merci d'indiquer les évolutions intervenues en 5 ans (possibilité de joindre tous les documents nécessaires et utiles à la compréhension des modifications) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Liste des pièces à joindre au dossier

- Plan de situation et le plan du jardin
- Liste détaillée des éléments remarquables
- Liste des végétaux remarquables
- Un historique
- Un descriptif
- Tous éléments d'information relatifs au mode de gestion du jardin (moyens humains, organisation, prise en compte de la qualité environnementale)
- La liste de la documentation mise à la disposition du public, ainsi que des éventuelles animations à destination des jeunes ;
- Un dossier photographique comportant au moins 5 images ;
- Un engagement écrit d'ouvrir le jardin à la visite au moins 50 jours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, dont 30 jours comprenant au moins 5 dimanches entre le 1^{er} avril et le 30 septembre, en précisant les périodes réelles d'ouverture qui devront être affichées à l'entrée du jardin. Il est à noter que les parcs et jardins ouverts à la visite sur rendez-vous selon les conditions ci-dessus peuvent bénéficier du label ; les périodes d'ouverture devront être clairement annoncées sur les documents d'information diffusés, comme à l'entrée du jardin ;
- Un engagement écrit de participer aux opérations nationales organisées par le ministère chargé de la culture dans le domaine des jardins et du patrimoine